



droits des enfants mineurs

Par **boubette**, le **05/01/2010** à **11:44**

Bonjour, et merci de prendre le temps de me lire.

Le papa de ma fille de 14 ans est décédé le 05 novembre dernier.

Il avait une fille aînée, issue d'un premier mariage (fille qui a 40 ans aujourd'hui). Cette dernière nous tient complètement à l'écart de tout ce qui concerne son père :

- 1) elle n'a même pas aisé ma fille du décès de leur père, nous ne l'avons su que 24 h plus tard
- 2) elle a organisé seule, les obsèques ...
- 3) elle refuse de nous laisser entrer dans la maison pour que ma fille y récupère ses affaires personnelles puis qu'elle vivait chez son père une partie du temps : elle a changé toutes les serrures et ne répond pas à nos demandes
- 4) elle vient de sortir de "son chapeau" un testament olographe

j'aurai 3 questions à vous poser :

1) la première concerne ma fille du fait qu'elle est mineure : qui va régler ses frais de succession ... peut elle avoir droit à une pension d'orphelin, y a t il des aides, des mesures spécifiques ...?

2) la 2ème concerne ce fameux testament dont malheureusement je doute de l'authenticité ou tout au moins du fait que ce soit celui qu'il ait fait il y a deux ans
peut on demander un relevé des empreintes digitales pour être sûr que ce soit lui qui l'ait écrit ?

3) que peut-on faire pour que ma fille récupère ses affaires personnelles, et que faire si les meubles, bijoux ... ont disparu ?

Vous remerciant par avance de vos réponses et de tous autres conseils que vous pourriez nous donner

Cordialement

Boubette